

## **Présentation de la démarche de valorisation environnementale**

Nous cherchons à fédérer les habitants (Comité de fleurissement, trocs plantes), à les encourager à fleurir autour de chez eux dans l'intérêt de tous, à sensibiliser la population au respect de l'environnement (désherbage manuel, économie de l'eau etc...). L'écologie est vraiment au centre de notre démarche.

Nous avons supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires et préconisons le désherbage manuel et/ou thermique, le paillage et les plantes couvre-sol.

Le comité de fleurissement constitué de bénévoles prend en charge certaines zones telles que les entrées de bourg, de lotissement, etc... Deux employés communaux sont en charge de cette démarche de désherbage manuel et de fleurissement qui demandent beaucoup de travail.

Ces dernières années la commune a investi davantage dans le budget fleurissement afin de créer l'aménagement devant la mairie, le jardin du souvenir, le jardin devant l'église, les jardins dédiés aux enfants devant l'école et sur le jardin blanc à Champgillon avec jeux et tables de pique-nique.

Dans le cadre d'embellissement de la commune, afin de limiter les panneaux aussi disgracieux qu'inutiles, nous avons créé des parterres sur le trottoir à l'entrée de la mairie afin d'empêcher les voitures de se garer, ce qui était particulièrement gênant, tout en respectant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Des buis et ifs pour la structure à l'entrée de la mairie, des fleurs vivaces et des bulbes ont été choisis pour un fleurissement étalé du printemps à l'automne ainsi que des plantes à feuillage persistant pour apporter de la couleur toute l'année. Pour économiser l'eau, nous avons favorisé des plantes nécessitant peu d'arrosage ainsi qu'un paillage pour faciliter le désherbage et maintenir l'humidité.

Tout en maintenant les jardins existants (Jardin de la Mairie, Jardin des 5 sens etc...) nous avons aussi créé un jardin géométrique autour du cadran solaire devant l'église. Dans ces bacs nous avons choisi de mettre des rosiers tiges anciens et des fleurs aromatiques afin de lui conférer un style de jardin d'autrefois.

Dans le cimetière, le jardin du souvenir a été réalisé et l'aménagement en damier : gravier et plantations de buis et semi de mélange fleuri a été effectué en partie.

La construction de la nouvelle école maternelle (projet lancé en 2011) et en parallèle celle du lotissement représentent un budget conséquent pour une petite commune comme Saint Juire Champgillon. Cette démarche a été effectuée une fois de plus avec un souci écologique et environnemental. Nous avons conservé le cadre boisé autour de l'école, instauré un passage piétonnier pour relier le nouveau lotissement à l'école, démarche courageuse s'il en fût car nous avons dû sacrifier deux parcelles pour pouvoir le réaliser.

Le cahier des charges du lotissement comprend des haies bocagères, une route étroite et des noues pour les eaux pluviales : pas de bordures béton ni de buses. De même pour l'école, nous avons choisi des tranchées filtrantes (bacs d'infiltration) pour éviter un bétonnage excessif.

Le mur de séparation longeant la route d'accès à l'école a été remonté en pierres sèches par les employés communaux.